

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 010/ONIT/SOWEDA/SITB/18 du 24/10/2018 pour le recrutement d'une société de gardiennage à la SOWEDA pour l'exercice 2019 Année financière en procédure d'urgence

Financement: Budget SOWEDA GoC/HDE 2019, (Ligne 612060)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des activités de la SOWEDA, le Directeur Général de la SOWEDA lance un appel d'offres restreint pour le recrutement d'une société de gardiennage en vue de la sécurisation des locaux de la SOWEDA pour l'exercice 2019. A l'issu de la manifestation d'intérêt N°004/SOWEDA/REI/18 du 07/09/2018 qui n'a enregistré qu'un seul candidat intéressé, le présent appel d'offres est publié comme appel d'offres national ouvert en conformité aux dispositions de l'Article 76(4) du Décret No. 2018/366 du 20 juin 2018 instituant le code des marchés publics.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la sécurisation des installations de la SOWEDA à Buea et Ekona (Département du Fako), Kumba (Département de la Meme), Mamfe et Obang (Département de la Manyu), tel que détaillées dans les Termes de Référence ci-dessous.

3. Période d'exécution

La période prévue pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (12 mois).

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est groupé en un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt millions (20.000.000) francs CFA**.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de gardiennage installées au Cameroun et qui remplissent les conditions de cet appel d'offres.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget 2019 de la SOWEDA sur la ligne d'imputation budgétaire n° GoC/HDE 612060.

8. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant est fixé à **quatre cents mille (400.000) francs CFA**.

Elle restera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège de la SOWEDA (Direction Administrative et Financière), B.P. 336, téléphone: 233-32-26-22 / 233-32-28-05, e-mail: soweda_buea@yahoo.com dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au siège de la SOWEDA (Direction Administrative et Financière, B.P. 336, téléphone: 233-32-26-22, e-mail: soweda_buea@yahoo.com) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA**, payable à la BICEC dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335 988.

11. Dépôt des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais seront établies en 07 (sept) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat de la Direction d'Administration et Finances de la SOWEDA, B.P. 336 Buea au plus tard le **22/11/2018 à 10 heures** précises et devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 010/ONIT/SOWEDA/SITB/18 du 24/10/2018 pour le recrutement d'une société de gardiennage à la SOWEDA pour l'exercice 2019 Année financière en procédure d'urgence <<A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement>>

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22/11/2018 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés de la SOWEDA dans la salle de conférence sise au siège de la SOWEDA à Buea.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de douze (12) mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

- ❖ Absence d'un document administratif ;
- ❖ Pièces falsifiées ou fausses déclarations;
- ❖ Non-conformité au modèle de soumission ;

- ❖ Note technique inférieure à 70/100 points ;
- ❖ Présence d'informations financières dans l'offre technique.

15.2 Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	La qualification et l'expérience du personnel cadre	40
2	Références de l'entreprise dans des travaux similaires	25
3	Méthodologie d'exécution des travaux (organisation, planning, durée)	20
4	Les moyens en matériels et équipements de l'entreprise	10
5	La présentation générale des offres	05
	Total	100

16. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de combinaison des critères techniques et financières, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

17. Attribution

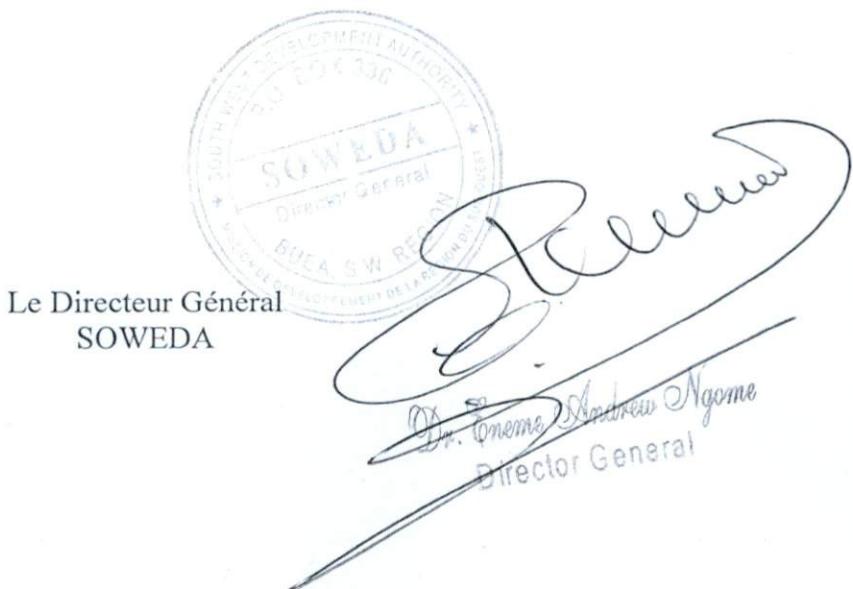
Le marché sera attribué au soumissionnaire pour lequel le dossier administratif sera à jour, et dont la combinaison de la note technique et de la note financière sera **la plus élevée**.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la SOWEDA (Direction Administrative et Financière, B.P. 336, téléphone/fax: 233-32-26-22 / 233-32-28-05, e-mail: soweda_buea@yahoo.com).



Le Directeur Général
SOWEDA

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- SOWEDA
- Président CPM.